

RAPPORT D'ACTIVITÉ

Panser
les plaies,
**penser
l'après**

2022

SOMMAIRE

01

Nos valeurs

02

**Nos accomplissements,
Entraide & solidarité**

03

**Nos accomplissements,
Vérité & justice**

04

**Nos accomplissements,
La révention**

05

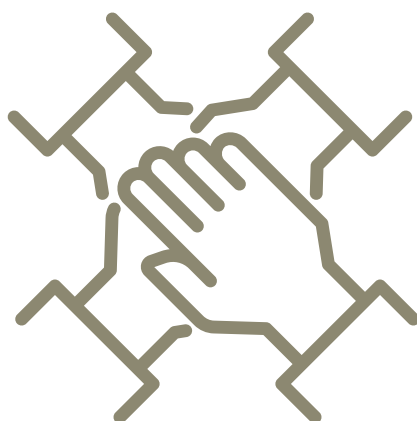
**Nos accomplissements,
La mémoire**

06

Prochaines étapes

07

Remerciements



INTRODUCTION

Depuis 1994, la Fédération nationale des victimes d'attentats et d'accidents collectifs fait de la bienveillance des victimes sa mission principale.

Parce que les conséquences d'un événement aussi violent et soudain qu'un acte de terrorisme ou un accident collectif sont multiples, notre association s'engage au quotidien pour accompagner les victimes, individuellement et collectivement, dans leur chemin de reconnaissance et de reconstruction.

Disponibilité, continuité et humanité sont les maîtres mots de notre action. Au-delà de l'écoute compréhensive des victimes, la FENVAC leur offre des perspectives de réponse et de résilience.

Chaque événement est unique; chaque victime est particulière. Aussi, nous transformons notre expérience d'association de victimes en enseignements pour actionner et/ou concevoir les réponses les plus adaptées à chacune des situations dans un esprit d'égalité et d'équité. Cette approche individualisée se fera toujours dans un principe de liberté et d'indépendance.

La mission que nous nous sommes donnée est vaste en ce qu'elle vise des milliers de personnes, des événements passés ou à venir, et implique une mobilisation de tous les instants et pour des dizaines d'années. Cet engagement est possible grâce à nos nombreux bénévoles, à notre équipe salariée ainsi qu'au soutien des pouvoirs publics qui financent nos actions d'intérêt général.

Depuis l'origine, la FENVAC, structure inédite en Europe au rayonnement national et international, a continuellement œuvré pour le progrès au profit des victimes de drames collectifs.

Ne jamais reculer sur le droit à la vérité, à la justice, à la prévention et à la mémoire tout en s'adaptant avec humilité aux enjeux contemporains.

La solidarité a été, est et restera une force face à l'épreuve.

MESSAGE DE NOTRE PRÉSIDENTE

Nous sommes heureux de partager avec vous notre compte-rendu d'activités pour 2022.
A sa lecture, vous comprendrez que l'année fut très riche et chargée en défis.

Nous nous sommes pleinement mobilisés pour les événements majeurs qu'ont été les grands procès des attentats de Paris, Saint Denis et Nice, sans oublier celui du déraillement de Brétigny-sur-Orge ainsi que ceux des crashes de la Yemenia Airways et de l'AirFrance 447 Rio-Paris. Toutefois, nous avons maintenu une continuité dans notre service aux victimes.

Etre aux rendez-vous de leurs attentes, toujours !

Devant la transversalité de nos missions et malgré les obstacles, nous avons relevé les défis humain, judiciaire et institutionnel pour représenter les victimes de drames collectifs et faire évoluer leur prise en charge, souvent en nous démarquant.

Pour la première fois, un acteur de l'aide aux victimes, le fonds d'indemnisation des victimes d'actes de terrorisme (FGTI), a véritablement associé à ses travaux de refonte de ses supports destinés aux victimes, les associations de victimes dont la FENVAC.

C'est un premier pas à saluer, et nous espérons qu'il est annonciateur d'initiatives similaires dans d'autres sphères de l'aide aux victimes.



QUI OSE GAGNE !

Célèbre devise du 1er RPIMa, unité dans laquelle a servi mon frère, Yann, avant sa disparition dans la prise d'otages d'In Amenas en Algérie le 16 janvier 2013.

Depuis lors, j'ai fait mienne cette devise.

Marie-Claude DESJEUX, Présidente de la FENVAC

FENVAC - Rapport d'activité 2022

NOS VALEURS

La FENVAC s'est construite sur des piliers forts traduisant les attentes des victimes après un acte de terrorisme ou un accident collectif. Celles-ci sont conçues comme les lignes directrices de notre action et sont les garanties de l'équité à atteindre quel que soit le lieu de survenance de l'évènement, le bilan victimaire ou l'écho médiatique.



01 - Entraide et solidarité

Accompagner les victimes et les familles de victimes dans leur chemin de reconstruction ; aider et/ou soutenir le regroupement en association de victimes ; faciliter la mise en relation de victimes et proposer des actions propices à la résilience.



02 - Vérité et justice

Informar les victimes et les aider à accéder à l'intégralité de leurs droits ou à en conquérir de nouveaux; rendre accessible l'environnement judiciaire et préparer aux étapes clés des procédures notamment les procès ; agir pour la manifestation de la vérité et la justice.



03 - Prévention

Inciter les acteurs privés et publics, générateurs de risques, à une culture de sécurité; les sensibiliser aux enjeux humains liés aux risques terroristes et accidentels ; préparer à la bonne prise en charge des victimes en cas de survenance du risque ; défendre la doctrine "Plus jamais ça!"; Oeuvrer pour l'amélioration de leur prise en charge globale ;



04 - Mémoire

Faire vivre le souvenir autour des drames et de leurs victimes, décédées ou survivantes ; faire en sorte qu'ils ne tombent pas dans l'oubli ; pérenniser la mémoire par des actions concrètes (hommages, stèles, témoignages, etc.) ;

NOS ACCOMPLISSEMENTS

ENTRAIDE & SOLIDARITÉ

Cette année encore la FENVAC a su répondre aux défis posés par l'actualité.

N'étant plus destinataire des listes des victimes recensées par le Parquet, l'équipe de la Fédération s'est mobilisée auprès des autorités pour témoigner de son soutien et rappeler sa disponibilité pour concourir aux dispositifs de prise en charge des victimes.

Cette initiative a été prise au lendemain des drames majeurs survenus en 2022:

- incendie de Saint-Laurent-de-la-Salanque du 13 février
- incendie d'Anglet du 31 mai
- accident de feu d'artifice de Cholet du 14 juillet
- incendie de Vaulx-en-Velin du 16 décembre

L'association a été sollicitée par des victimes d'accidents survenus à l'étranger la même année :

- crash d'un hélicoptère à Rio de Janeiro, Brésil, le 14 décembre
- accident de car à Rimouski, Québec, le 16 décembre, etc.

De ces prises de contact sont nés un suivi individuel basé sur une information sur les droits, une orientation vers des spécialistes (psychologues, avocats, associations, etc.) et un accompagnement dans les différentes démarches liées au drame (assurance maladie, assurances, emploi, logement, etc.)

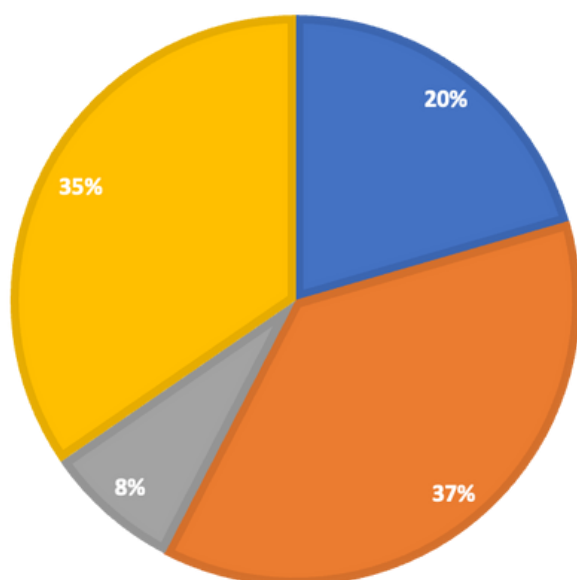
Le suivi des victimes directes et indirectes d'évènements antérieurs à 2022 s'est poursuivi et en particulier celles de l'attentat de la préfecture de police du 3 octobre 2019, de l'explosion de la rue de Trévise du 12 janvier 2019, des attentats de Paris et Saint-Denis du 13 novembre 2015, de l'attentat de Nice du 14 juillet 2016 entre autres.

NOS ACCOMPLISSEMENTS

ENTRAIDE & SOLIDARITÉ

VICTIMES SUIVIES EN 2022 PAR TYPOLOGIE D'ÉVÈNEMENTS*

■ AT Etranger ■ AT France ■ AC Etranger ■ AC France



Un suivi individualisé et durable est assuré auprès de chaque victime recensée ou se manifestant spontanément auprès de la FENVAC.

Aucune demande ne reste sans réponse, celle-ci, quelle que soit sa nature, est soit traitée en interne par l'équipe pluridisciplinaire, soit orientée vers des spécialistes plus à même de la prendre en charge (avocats, associations spécialisés, services publics, médias, etc.)

	Actes de terrorisme France	Actes de terrorisme Etranger	Accidents collectifs France	Accidents collectifs Etranger
Victimes suivies en 2022	356	57	146	16
Activités de suivi	1425	197	332	75
Victimes suivies toutes années confondues	2772	784	721	225

NOS ACCOMPLISSEMENTS

ENTRAIDE & SOLIDARITÉ

5 GROUPES D'ECHANGE THEMATIQUES



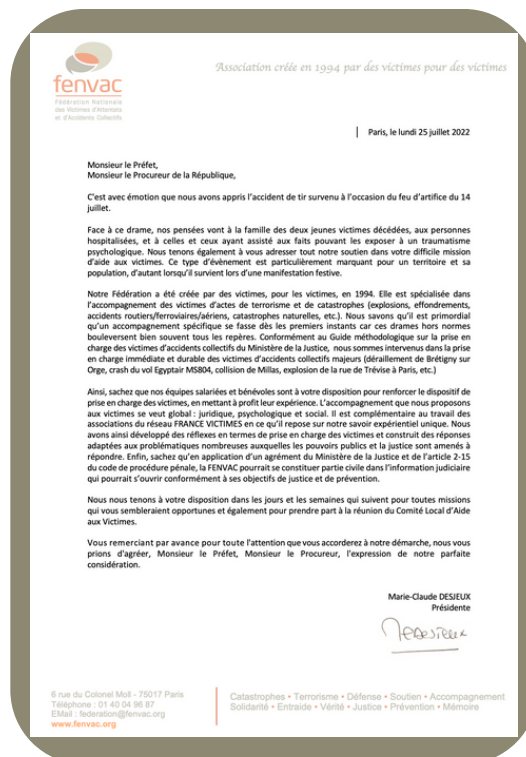
Liberté de parole
Partage
d'expériences
Information
Lien
Sous la supervision d'une
psychologue et d'une juriste

150

Événements
survenus en France
ou à l'étranger
pour lesquels la
FENVAC est
intervenu

16

Associations
membres



Courrier de mise à disposition adressé
aux autorités après l'accident de feu
d'artifices à Chollet du 14/07/22

NOS ACCOMPLISSEMENTS

VÉRITÉ & JUSTICE

Attentats du 13 novembre 2015 :
08/09/21 – 28/06/22
Attentat de Saint Etienne du Rouvray 2016 :
14/02/22 – 11/03/22
Déraillement de Brétigny sur Orge 2013 :
25/04/22 – 17/06/22
Crash du vol Yemenia Airways 2009 :
09/05/22 – 01/06/22
Attentat déjoué de l'Euro 2016 :
13/05/22 – 14/06/22
Attentat de Nice du 14 juillet 2016 :
05/09/22 – 15/11/22
Collision de Millas 2017 :
19/09/22 – 07/10/22
Crash du vol Air France 447 :
10/10/22 – 08/12/22
Attentats de Grand Bassam 2016 :
30/11/22 au 22/12/22
Incendie rue de la paix, Vincennes 2020 :
23/11/22

Attentats des 7,8 et 9 janvier 2015 :
12/09/22 – 21/10/22 – Appel
Assassinat d'Hervé Gourdel 2014 :
02/06/22 – Appel



Préparation des victimes aux audiences (entretiens, réunions d'information, supports divers)

Suivi des audiences (compte-rendus des débats, interviews, debriefings)



NOS ACCOMPLISSEMENTS PRÉVENTION

La FENVAC saisit chacune des opportunités visant à faire progresser la prise en charge des victimes.

Forts de leur expérience, les représentants de la Fédération mettent tout en oeuvre pour que la bientraitance des victimes soit au coeur de l'ensemble des dispositifs d'accompagnement. Pour atteindre cet objectif, la FENVAC a notamment contribué à la refonte des supports du FGTI destinés aux victimes de terrorisme, a sensibilisé les élèves-gendarmes ainsi que les étudiants du DU Victimologie aux besoins et aux réactions des victimes d'évènements traumatogènes.

Invitée par l'association SOS Otages, la FENVAC est intervenue lors du colloque dédié aux droits des otages pour délivrer des conseils quant au mode d'accompagnement et de réparation des préjudices subis par les ex-otages et leurs proches.



Colloque sur l'annonce des décès en contexte judiciaire, 2/12/22

Conférence-débat organisée par SOS Otages, en hommage à François DUBOIS, sur le droits des otages 25/10/22



Exercice de déploiement d'un EIA, Préfecture de l'Yonne 29/11/22



CHARTRE D'ENGAGEMENTS PRATICIEN.NE.S REFERENCÉ.E.S PAR LA FENVAC

2^{ème} décembre 2022

Préambule

La Fédération nationale des victimes d'attentats et d'accidents collectifs (FENVAC), créée en 1994, est une fédération d'associations composée exclusivement de victimes et de proches de victimes d'actes de terrorisme et d'accidents collectifs.

Intervenue dans la prise en charge des victimes sur plus de 130 évènements en France et à l'étranger, la FENVAC offre un soutien moral sur la base d'une écoute attentive, une approche personnalisée des droits et des problématiques et un accompagnement individualisé dans les démarches pour obtenir une indemnisation juste et rapide et accéder à la vérité.

Cette intervention auprès des victimes se fonde sur :

- Le Guide méthodologique sur la prise en charge des victimes d'accidents collectifs du Ministère de la Justice ;
- L'Instruction interministérielle sur la prise en charge des victimes du terrorisme du Premier Ministre, la FENVAC ;
- Le code de déontologie des Psychologues ;

Grâce à son expérience, la Fédération livre des conseils basés sur le vécu de ses membres et aide les victimes qui le souhaitent à se réunir en association. Depuis sa création, la FENVAC a ainsi accueilli près de 85 associations et s'appuie sur un réseau de délégués territoriaux bénévoles.

La Fédération participe aux réflexions institutionnelles avec les acteurs locaux, nationaux et internationaux, sur toutes les questions relatives à la prise en charge et à la reconnaissance des victimes.

En matière d'accidents collectifs et d'actes de terrorisme, la FENVAC peut contribuer aux dispositifs de prise en charge des victimes et de leurs familles dans le cadre de conventions signées avec le Ministère de la Justice et le Ministère des affaires étrangères et de l'Europe.

Enfin, la Fédération mène des actions au titre de la prévention des risques et de la préparation aux crises, notamment en intervenant auprès des professionnels et en signant des conventions avec des entreprises créatrices de risques telles que SNCF, Engie, RATP, etc. afin que les drames passés ne se reproduisent plus jamais.

Mieux prendre en charge le psychotrauma

Pour contrer l'errance thérapeutique et faciliter l'accès au soin des victimes, la FENVAC a lancé le recensement d'experts en santé psychique. Soumis à une charte d'engagements élaborée par la Fédération, ces spécialistes peuvent assurer une prise en charge adaptée aux besoins des victimes et contribuer, plus globalement, à un réseau ayant pour but le développement des connaissances autour de la victimologie.

NOS ACCOMPLISSEMENTS

PRÉVENTION

Plus
jamais
ça !



La FENVAC s'est construite sur un fondement essentiel : la prévention.

Depuis l'origine, ses membres se sont engagés pour faire en sorte que les drames qu'ils ont subis ne se reproduisent plus jamais. Pour ce faire, il est nécessaire de développer une culture de la sécurité axée sur la prévention des risques. Les enseignements tirés des enquêtes techniques ou judiciaires à la suite des accidents permettent d'inciter à des évolutions de pratique et ainsi préserver des vies.

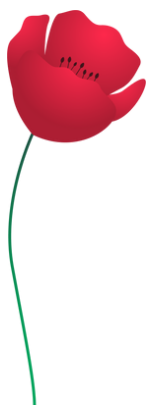


Quelques structures auprès desquelles nous sommes pleinement engagés dans la prévention.

NOS ACCOMPLISSEMENTS

MÉMOIRE

Ne
jamais
oublier !



En matière d'attentats comme en matière d'accidents collectifs, la FENVAC entretient chaque année le souvenir autour de ces drames.

La Fédération est aux côtés des victimes, de leurs associations et des institutionnels lors des commémorations.



Commémoration du déraillement de Brétigny sur Orge
12/07/22

**musée-mémorial
du terrorisme** mission de
préfiguration



Hommage national aux victimes du terrorisme, 11/03/22



Hommage national à Françoise RUDETZKI 011/06/22



Commémoration des attentats de Paris et de Saint Denis
13/11/22

PROCHAINES ÉTAPES

Apprendre du passé pour construire un avenir capable de répondre aux enjeux induits par l'évolution de la société.

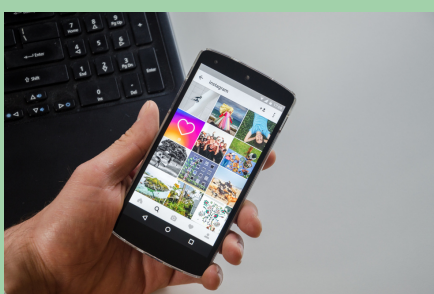
Nous répondrons sans cesse aux besoins des victimes avec humilité et adaptabilité, en offrant des modes d'accompagnement innovants.



01. ÉVÈNEMENT FENVAC

Réunion de l'ensemble des adhérents, 1er avril 2023

- Echanger sur l'actualité de la Fédération et l'aide aux victimes autour d'un Grand témoin
- Créer du lien et définir des projets



02. CRÉATION DE CONTENUS INFORMATIFS DIGITAUX

Meilleure accessibilité des informations en lien avec la victimologie

- Podcasts autour du psychotrauma
- Fiches informatives sur les troubles et les droits
- Témoignages filmés des adhérents



03. SUIVI ACTIF DES PROCÈS

Préparation de ces temps de vérité essentiels

- Réunions d'informations préparatoires des victimes et/ou de leur association
- Coordination avec les avocats
- Explicitation du rôle de partie civile de la FENVAC



04. MODULES D'ACCOMPAGNEMENT DES PRÉSIDENTS D'ASSOCIATIONS

Faciliter la mission des représentants de victimes

- Formations sur le plan associatif, juridique et psychologique
 - Offrir des plages de discussions et d'informations au moins deux par an
-

REMERCIEMENTS

Ces accomplissements ont pu être réalisés grâce au travail et au soutien des personnes mentionnées ci-après :

Les membres du Conseil d'administration

Les délégués territoriaux

L'équipe salariée

Les adhérents

Les donateurs

Les prestataires de confiance

les financeurs



**Nous vous remercions pour votre soutien continu
envers nos actions dédiées aux victimes
d'attentats et d'accidents collectifs.**

Coordonnées

FENVAC

6 rue du Colonel Moll,

375017 PARIS

01 40 04 96 87

www.fenvac.com

federation@fenvac.org

